



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

aceslibre



Avec Acceslibre, vous allez connaître le niveau d'accessibilité des établissements avant de vous déplacer !

Acceslibre :

Une plateforme nationale, collaborative et citoyenne, développée par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires :

- pour une meilleure information des personnes en situation de handicap sur le niveau d'accessibilité des ERP
- pour disposer de fiches établissements pour anticiper les sorties et déplacements de tout usager en situation de handicap
- pour valoriser les récents travaux de mise en accessibilité des ERP
- Site internet : aceslibre.beta.gouv.fr

Visitez et complétez le site
Acceslibre sans plus
attendre !
"aceslibre.beta.gouv.fr"





**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Affaire suivie par :
Muriel CAPELLO
Tél : 05 53 69 32 35
Mél : muriel.capello@lot-et-garonne.gouv.fr
n° 220087

Agen, le **18 OCT. 2022**

Le directeur départemental des territoires

à

Liste des destinataires in fine

Objet : accessibilité des établissements recevant du public (ERP) de Lot-et-Garonne

P.J. : document de présentation de la plateforme nationale Acceslibre

Dans le cadre du portage des politiques publiques relatives à la continuité et à l'accessibilité de la chaîne des déplacements à l'échelon départemental, la direction départementale des territoires (DDT) a engagé un travail d'amélioration de la connaissance du niveau d'accessibilité des établissements recevant du public en Lot-et-Garonne.

La plateforme nationale Acceslibre est un outil développé par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires permettant d'informer les personnes handicapées sur le niveau d'accessibilité des lieux publics.

Dans le cadre de cette démarche, la DDT a visité 172 ERP du département durant l'été 2022, ce qui a permis de compléter les fiches des établissements visités sur la plateforme Acceslibre. Au cours de ces visites, des documents à portée pédagogique ont été remis aux gestionnaires d'ERP pour les sensibiliser à la réglementation accessibilité.

Afin de valoriser la plateforme Acceslibre et inciter tout usager à la compléter, je vous adresse ci-joint un document de présentation de cette plateforme que vous pouvez diffuser auprès de vos réseaux locaux.

Le service Risques et Sécurité de la DDT reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous,

Romain GUILLOT